



**PREFET  
DE L'ESSONNE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Contrat de relance et de transition écologique

## pour le territoire sud-ouest essonnien

**ENTRE**

### **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE**

représentée par Johann MITTELHAUSER, Président, autorisé à l'effet de signer suivant la délibération en date du 28/06/2021,  
Ci-après désignée par « la CAESE »

### **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU DOURDANNAIS EN HUREPOIX**

représenté par Rémi BOYER, Président, autorisé à l'effet de signer suivant la délibération en date du 12/01/2022,  
Ci-après désignée par « la CCDH »

### **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE JUINE ET RENARDE**

représenté par Jean-Marc FOUCHER, Président, autorisé à l'effet de signer suivant la délibération en date du 26/01/2022,  
Ci-après désignée par « la CCEJR »

**ET**

d'une part,

**L'Etat,**

Représenté par Eric JALON, Préfet de l'Essonne,  
Ci-après désigné par « l'Etat »

d'autre part,

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

## Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les Régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires: elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE).

L'Etat poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans.

Les projets accompagnés dans le cadre du CRTE devront être économies en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations.

Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires.

## Article 1 - Objet du contrat

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité et sa territorialisation par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique du sud-ouest essonnien.

Au cours des années 2020 et 2021, plusieurs projets ont bénéficié du Plan de relance (ils sont détaillés en annexe 3).

Le CRTE s'inscrit :

- dans le temps court du plan de relance économique et écologique, avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans le territoire ;
- dans le temps long, en forgeant des projets de territoire structurants ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Ce contrat mobilisera l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et habitants du territoire. **Sur la base des projets de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées avec les orientations du CRTE.**

Le programme d'actions du CRTE recense l'ensemble des projets identifiés sur le territoire concourant aux objectifs partagés du contrat ; il est mis à jour chaque année.

Les actions identifiées s'inscrivent dans le cadre des axes stratégiques et des objectifs opérationnels définis dans le CRTE.

Elles se traduisent par des fiches projets qui font l'objet d'un examen annuel en fonction de leur maturité et des demandes de cofinancements sollicités par les maîtres d'ouvrage.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

**Les financements éventuellement indiqués dans le programme d'objectifs opérationnels et les fiches-projets associées s'entendent comme les plans de financement prévisionnels et précisent uniquement les besoins de financement qui seront sollicités auprès de l'Etat, de ses opérateurs et de l'ensemble des partenaires.**

Dans ce cadre, l'Etat s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.

L'Etat s'engage également, à travers le CRTE, à faciliter l'accès à l'ensemble des programmes et financements disponibles dans une logique intégratrice et notamment à ceux des opérateurs de l'Etat (ADEME, agence de l'eau, banque des territoires, ARS, etc.).

**L'ensemble des financements attribués aux différents projets du bloc communal feront l'objet d'une revue annuelle à la fin de chaque année pour en assurer la traçabilité dans le cadre du CRTE.**

Le territoire du sud-ouest essonnien, comprenant la CAESE, la CCDH et la CCEJR, et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Sur la base des projets de territoire de chaque intercommunalité, en cours ou à venir, le CRTE décline, par orientation stratégique, des objectifs opérationnels et des projets pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

**Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.**

## Article 2 – Ambition du territoire

Les projets de chaque territoire portent les ambitions politiques et stratégiques du secteur. Ils relient l'histoire de ces territoires avec leurs réalités présentes et leur trajectoire dans les différentes transitions en cours (démographique, économique, numérique et écologique) pour construire un avenir durable.

L'élaboration d'une vision stratégique suppose :

- d'identifier les enjeux du territoire à l'aune de la transition écologique et de la cohésion territoriale, des objectifs transversaux et interdépendants, de déterminer les forces et faiblesses, et de favoriser l'articulation entre les différentes dimensions qu'elles soient écologiques, économiques, sociales, culturelles, éducatives, relatives à la santé, etc. ;
- de les décliner en axes stratégiques, objectifs opérationnels et en projets.

Cette vision peut être élaborée suivant différentes méthodes en s'appuyant sur l'existant (PLU, PLH, PCAET, SCOT, SDAASP, SRDEII, etc.). Elle se construit et doit être partagée avec l'ensemble des acteurs territoriaux – acteurs socio-économiques, associations, habitants, collectivités territoriales, État, etc. Associer en amont les acteurs socio-économiques et les habitants, usagers du territoire, est un gage de partage de la vision stratégique et de l'émergence de porteurs de projets engagés.

**La vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les évènements qui peuvent impacter le territoire.**

Le partenariat construit autour de ce contrat participe à fédérer les acteurs autour d'une feuille de route partagée à partir d'une vision globale du territoire et pour un développement concerté.

- **Diagnostic territorial**

Le département de l'Essonne est marqué par des dynamiques inverses entre sa polarité urbaine au nord et son sud plus rural, dues en grande partie à l'attraction exercée par le phénomène métropolitain. Ainsi, le nord du département, structuré autour de grandes agglomérations, concentre les dynamismes démographiques et économiques à l'oeuvre en Essonne. A contrario, les territoires du sud sont, quant à eux, marqués par un tissu économique majoritairement constitué de PME-PMI, d'activités agricoles (grandes cultures) et par des villes moyennes et rurales.

Afin d'éviter le décrochage de cette partie du département, tout en tenant compte de ses spécificités et amenités, une attention particulière a été portée par les pouvoirs publics sur le "Sud Essonne", communément compris comme le territoire recouvrant la CAESE, la CCDH, la CCEJR, la CC2V et une partie de la CCVE, notamment par l'Etat au travers des contrats de ruralité.

Des traits singuliers et communs (par rapport au nord du département) caractérisent sa "communauté de destinée" :

- ✓ une sur-représentation des professions intermédiaires et des ouvriers (à l'inverse des cadres et professions intellectuelles supérieures), liée à l'absence de "bassins" d'étudiants (taux de scolarisation des 18-29 ans bien plus faible qu'au niveau départemental et national -de 7 à 3 points d'écart selon l'âge-) ;
- ✓ un taux de concentration d'emplois de moins de 58% (contre plus de 78% au niveau départemental), ayant pour conséquence une mobilité importante, avec une part conséquente des moyens de transports tournée vers la voiture : 70% pour la voiture (61% au niveau départemental) et 18% pour les transports en commun (28% au niveau départemental), sans compter que près de la moitié des ménages a deux voitures ou plus (35% au niveau départemental et national) ;
- ✓ 75% des entreprises sont sans salariés (50% au niveau départemental) et seulement 2% d'entreprises ont plus de 20 salariés (le double au niveau départemental) ;

- ✓ la présence importante d'espaces naturels, de vallées préservées, voire classées (Juine, Essonne), avec un patrimoine culturel remarquable (Dourdan, Milly-la-Forêt, Courances, Méréville, Chamarande, etc.) ;
- ✓ une dynamique démographique comparable à celle constatée au niveau départemental.

D'un point de vue économique, l'agriculture couvre pratiquement 70% de ce territoire en termes de surfaces. La culture céréalière est dominante, avec l'existence d'une tradition de cressiculture. Comme ailleurs, le nombre d'exploitants s'érode et la population est vieillissante.

Pourtant, ce territoire ne dispose pas de structures de première transformation de produits agricoles : pas d'abattoir, pas de laiterie, pas de sucrerie, pas de conserverie de légumes (bien qu'un projet de légumerie émerge sous l'impulsion du Département). Cependant, avec l'appui notamment du PNR du Gâtinais français, des initiatives se mettent en place (filière chanvre, cresson, bois) afin d'essayer de structurer les filières. La filière essonnaise du cresson travaille actuellement, avec l'appui de l'État, pour obtenir une labellisation (IGP, AOC).

Le développement purement industriel reste limité. En effet, la majorité des entreprises est généralement de taille réduite (PME et TPE) et regroupée dans des zones d'activités qui se sont créées à proximité d'Etampes, de Dourdan, d'Etréchy, d'Angerville, du Mérévillois et de Lardy.

Le diagnostic territorial partagé est annexé au protocole d'engagement conclu le 12 août 2021.

### Article 3 – Les enjeux du territoire

Le présent contrat fixe les enjeux en s'appuyant sur les projets de territoire en cours ou à venir :

#### 1. Recréer de la valeur ajoutée sur le territoire :

- ✓ définir une stratégie de développement des zones d'activités économiques
- ✓ renforcer, densifier et moderniser les zones actuelles notamment grâce à une offre de services appropriée
- ✓ conforter l'activité agricole en orientant les productions vers des cultures et des pratiques plus rentables et écologiques
- ✓ favoriser l'émergence d'une agriculture alimentaire locale via l'animation du PAT
- ✓ accompagner les projets de production d'énergies renouvelables en lien avec les opportunités du territoire : méthanisation, structuration d'une filière bois énergie...

#### 2. Aménager durablement le territoire en confortant ses pôles et en préservant ses richesses naturelles et patrimoniales

- ✓ promouvoir un aménagement économe en foncier en renforçant la reconquête de l'existant
- ✓ accompagner la revitalisation des centres-villes notamment des collectivités labellisées « Petites villes de demain » et « Action cœur de ville »
- ✓ réduire les nuisances liées aux infrastructures en matière de bruit et de dégradation de la qualité de l'air
- ✓ accélérer la rénovation énergétique dans le tertiaire, notamment sur les bâtiments publics
- ✓ améliorer la gestion de la ressource eau, que ce soit en termes de protection des captages que de préservation des zones d'expansion des crues
- ✓ moderniser les centres de tri, recyclage et valorisation des déchets, et mettre en œuvre la collecte des biodéchets d'ici fin 2023

- ✓ protéger et valoriser les espaces naturels, agricoles et forestiers

### 3. Répondre aux besoins des populations

- ✓ proposer des solutions concrètes pour réduire la dépendance à la voiture et favoriser les mobilités douces et actives en adéquation avec les habitudes et besoins des habitants
- ✓ adapter l'offre et rénover le parc résidentiel pour répondre aux besoins en termes de taille, composition et ressources des ménages, tout en respectant les obligations SRU
- ✓ accompagner la rénovation énergétique de l'habitat et développer le raccordement sur des réseaux de chaleur
- ✓ lutter contre l'habitat indigne en s'appropriant les outils opérationnels existants et en contribuant à la massification des travaux engagés par les particuliers
- ✓ lutter contre la fracture numérique en accompagnant les populations à la prise en main des nouvelles technologies en complément du déploiement de la fibre optique
- ✓ faciliter l'accès aux services publics et développer des tiers-lieux
- ✓ contribuer au déploiement d'une offre de soins suffisante et diversifiée.

## Article 4 – Les objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels sont la traduction de la vision partagée de territoire, qui se déclinent à partir des 4 orientations stratégiques suivantes :

1. viser l'excellence énergétique et écologique ;
2. développer les mobilités transversales et douces ;
3. mettre en place une stratégie de développement économique durable ;
4. amplifier la cohésion sociale et territoriale.

### 4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'État en cours de déploiement

Les signataires conviennent de poursuivre et d'accentuer, dans le cadre du CRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours. L'exécution des contrats en cours ou la poursuite des programmes déjà engagés se poursuit à travers le CRTE, l'objectif étant d'assurer un suivi dans la durée et d'accroître les synergies inter-programmes.

Sont notamment concernés :

- le programme Action Cœur de ville engagé sur la commune d'Étampes ;
- le programme « Petites Villes de demain » engagé sur les communes d'Angerville (CAESE), de Dourdan (CCDH) et d'Etrechy (CCEJR) ;
- le contrat de ville et de cohésion urbaine visant les quartiers prioritaires de Guinette et de Croix de Vernailles à Étampes ;
- le programme de renouvellement urbain engagé sur la commune d'Étampes, sur le quartier Guinette, ainsi que le projet d'initiative volontaire (PIV) porté par l'I3F sur le quartier de la Croix de Vernailles ;
- la convention territoriale globale en cours d'élaboration avec la CAF pour la CCDH et la CAESE, et la Convention d'objectifs signée avec la CAF en 2020 pour la CCEJR ;
- le contrat local de santé en cours d'élaboration avec l'Agence régionale de santé pour la CAESE ;
- les différents contrats signés avec le Conseil départemental par chaque intercommunalité.

En fonction des priorités et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations stratégiques du CRTE, et être intégrés

progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

#### 4.2. Validation des objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels du CRTE sont décrits dans les fiches en annexe 1.

A la signature du contrat, ils sont au nombre de 23 :

Axes stratégiques	Numéros d'objectifs opérationnels	Objectifs opérationnels
Viser l'excellence écologique et énergétique	1-1	Rénovation énergétique des bâtiments publics
	1-2	Passage en led de l'éclairage public
	1-3	Élaboration et mise en œuvre d'un contrat de développement des énergies renouvelables
	1-4	Déploiement du programme alimentaire territorial
	1-5	Restauration et valorisation des trames bleues, vertes et noires
	1-6	Identification des zones susceptibles d'être l'objet d'un recyclage ou d'une optimisation (notamment dans le cadre du fonds friches)
Développer les mobilités transversales et douces	2-1	Développement de l'usage du vélo sur le sud-Essonne (Plan vélo)
	2-2	Déploiement de bornes de recharge électrique
	2-3	Utilisation du foncier propriété de la SNCF autour des gares, en vue de renforcer leur rôle de pôles d'échanges multimodaux et de permettre la renaturation des centres-villes
	2-4	Développement des pôles d'échanges multimodaux
Mettre en place une stratégie de développement économique durable	3-1	Identification du foncier d'entreprises et définition des parcours d'entreprises
	3-2	Élaboration d'un schéma directeur de l'offre économique
	3-3	Accompagnement des projets de redynamisation des centres-villes commerciaux
	3-4	Amplification des actions d'insertion professionnelle, en priorité à destination des jeunes
	3-5	Appui aux démarches de développement de l'offre touristique et culturelle
	3-6	Mise en place d'un projet d'insertion socio-professionnelle (ESS) dans le domaine de l'aide à la personne
	3-7	Poursuite de l'accompagnement spécifique mis en place au profit des entreprises locales

Amplifier la cohésion sociale et territoriale	4-1	Finalisation du maillage des espaces France services sur le Sud-Essonne
	4-2	Déploiement de tiers-lieux à haute offre de services
	4-3	Déploiement d'espaces de télémédecine
	4-4	Expérimentation d'une offre de télémédecine « itinérante »
	4-5	Réalisation d'investissements en matière d'équipements sportifs en vue d'accroître l'offre sportive
	4-6	Développement des maisons sport-santé sur le sud-ouest essonnien

Les projets envisagés par les différents porteurs dans le cadre du CRTE devront s'y conformer et seront formalisés par des fiches-projets.

Ces objectifs opérationnels pourront être amendés et supprimés, et de nouveaux pourront être ajoutés au CRTE.

L'inscription formelle des objectifs opérationnels dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales.

## Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Le soutien aux territoires peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes.

## Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des objectifs opérationnels inscrits à ce contrat.

### 6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants indicatifs. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires et aux différents instruments financiers. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les objectifs opérationnels, **mais ne valent pas accord final**.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : la disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

**Les décisions de financement font l'objet de conventions/arrêtés spécifiques établis entre le partenaire et le porteur de projet.**

**Comme indiqué en préambule, l'ensemble des financements attribués aux différents projets du bloc communal feront l'objet d'une revue annuelle à la fin de chaque année pour en assurer la traçabilité dans le cadre du CRTE.**

## **6.2. Les territoires signataires**

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire sud-ouest essonnien assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Les territoires signataires s'engagent à désigner dans leurs services un responsable du pilotage du CRTE, qui animera, avec le référent de l'Etat, l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation.

Les territoires signataires s'engagent à animer le travail en associant les acteurs des territoires et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique des territoires en faveur de la vision partagée de territoire.

Le partage des axes stratégiques et des objectifs opérationnels qui découlent des projets de territoire détaillés dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par les collectivités signataires, en accord avec l'Etat.

Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les objectifs opérationnels, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Les territoires signataires s'engagent à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Les territoires signataires s'engagent à la mise en œuvre des objectifs opérationnels inscrits au CRTE, dont ils sont maîtres d'ouvrage.

## **6.3 L'Etat, les établissements et opérateurs publics**

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'Etat porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'Etat s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'Etat s'engage à étudier le possible cofinancement des objectifs opérationnels inscrits dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

## 6.4. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique des territoires ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

## Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

### 7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le sous-préfet d'Etampes et par les Présidents des EPCI.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services des EPCI et des communes, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE.

Il siège au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des objectifs opérationnels et des projets ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

### 7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par le Secrétaire général de la sous-préfecture d'Etampes et les directeurs généraux des services des EPCI. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunit au moins deux fois par an pour :

- veiller en détail au bon déroulement des objectifs opérationnels prévus au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;

- étudier et statuer sur les évolutions des objectifs opérationnels ;
- étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts d'objectifs opérationnels.

### 7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- la mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets portés par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale (CLCT).

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des projets du CRTE financés par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

## Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi par le comité technique, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et projets (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, axes stratégiques, objectifs opérationnels et projets) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

## Article 9 – Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre des projets. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Les cibles détaillées sont précisées dans chaque fiche d'objectifs opérationnels en annexe 1.

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 2.

## Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

Le présent contrat prend fin en 2026.

A son terme, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'objectifs opérationnels.

## Article 12 - Résiliation du CRTE

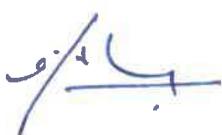
D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

## Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le Tribunal administratif de Versailles.

Signé, le 07 MARS 2022

Le Préfet  
de l'Essonne,



Eric JALON

Le President de la  
Communauté  
d'agglomération de  
l'Etampois Sud Essonne,

Johann MITTELIHAUSSER

Le President de la  
Communauté de  
communes du Dourdannais  
en Hurepoix,

Rémi BOYER

Le President de la  
Communauté de  
communes Entre Juine  
et Renarde,

Jean-Marc FOUCHER

## **Sommaire des annexes**

**Annexe 1 – Orientations stratégiques et objectifs opérationnels**

**Annexe 2 – Tableau de synthèse du CRTE**

**Annexe 3 – Tableau des projets financés dans le cadre du Plan de relance (année 2020 et 2021)**

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Rénovation énergétique des bâtiments publics

Axe stratégique n°1	Viser l'excellence énergétique et écologique
Objectif opérationnel n°1-1	Rénovation énergétique des bâtiments publics
Maître d'ouvrage	Communes et CA-CC
Description de l'objectif opérationnel	Réalisation de travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics, qui concernent l'ensemble des travaux réalisés sur des bâtiments communaux ou intercommunaux visant à diminuer leur consommation énergétique (excluant la construction de bâtiments neufs) : actions dites à gain rapide (contrôle et régulation des systèmes de chauffage, modernisation des systèmes d'éclairage), travaux de rénovation du bâti (travaux d'isolation des murs, toiture et planchers, changement des huisseries et des menuiseries ; travaux visant l'autonomie énergétique des bâtiments ; travaux visant une moindre dépendance aux énergies fossiles) et intervention ciblée pour améliorer le confort d'été : ventilation naturelle, isolation, pare-soleil
<b>Cibles attendues</b>	<p>Gain énergétique : cible minimale d'un taux d'économie d'énergie de 35%, affiché en Kwhef/m<sup>2</sup>/an (par rapport aux estimatifs 2015)</p> <p>Gain environnemental et qualitatif : recours à des énergies renouvelables, utilisation de matériaux à faible empreinte environnementale (tel le chanvre), recours à des matériaux issus du recyclage ou du réemploi, gestion et traçabilité des déchets</p>
Partenaires	<p>ALEC et PNRF : état des lieux, analyses des mesures et bilans, stratégie globale de performance</p> <p>Banque des territoires : élaboration des plans d'actions et de la programmation des travaux</p>
Financements mobilisables	<p>Etat (DSIL, dont DSIL exceptionnelle, DETR)</p> <p>Banque des territoires (avance remboursable ou prêts à taux préférentiel selon le type de travaux)</p>
Calendrier	Mise en œuvre dans les 2 ans, avec notification des marchés avant la fin de l'année budgétaire
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Impact du projet sur le budget de fonctionnement</p> <p>Réduction des émissions de gaz à effet de serre (KgeqCO<sub>2</sub>) générée</p> <p>Réduction des consommations énergétiques (affiché en Kwhef/m<sup>2</sup>/an et en €/m<sup>2</sup>/an)</p> <p>Nombre de bâtiments concernés</p> <p>Nombre d'usagers concernés</p>

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Passage en led de l'éclairage public

Axe stratégique n°1	Viser l'excellence énergétique et écologique
Objectif opérationnel n°1-2	Passage en led de l'éclairage public
Maître d'ouvrage	Communes et CA-CC
Description de l'objectif opérationnel	<p>Changement des éclairages publics, en remplaçant les ampoules "classiques" par des ampoules led.</p> <p>Les installations d'éclairage ainsi rénovées devront être en conformité avec les prescriptions détaillées dans l'arrêté interministériel du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.</p>
	<p><b>Cibles attendues</b></p> <p>Gain énergétique : cible minimale d'un taux d'économie d'énergie de 45%, affiché en Kwhef/an (par rapport aux estimatifs 2015)</p> <p>Gain environnemental et qualitatif : gestion et traçabilité des déchets</p>
Partenaires	ALEC et PNRFG : état des lieux, analyses des mesures et bilans, stratégie globale de performance Banque des territoires : élaboration des plans d'actions et programmation des travaux
Financements mobilisables	Etat (DSIL, dont DSIL exceptionnelle, DETR) Banque des territoires (avance remboursable) Région
Calendrier	Mise en oeuvre dans les 2 ans, avec notification des marchés avant la fin de l'année budgétaire
Indicateurs d'évaluation proposés	Impact du projet sur le budget de fonctionnement Réduction des émissions de gaz à effet de serre (KgeqCO2) générée Réduction des consommations énergétiques (affiché en Kwhef/an et en €/an) Nombre d'éclairages concernés Nombre d'habitants concernés

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Signature d'un contrat de développement des énergies renouvelables avec l'ADEME

Axe stratégique n°1	Viser l'excellence énergétique et écologique
Objectif opérationnel n°1-3	Signature d'un contrat de développement des énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	les 3 EPCI
Description de l'objectif opérationnel	<p>Signature d'un contrat d'objectif de développement des énergies renouvelables pour le développement des énergies renouvelables thermiques, à l'échelle du CRTE.</p> <p>Il doit permettre de développer massivement les énergies renouvelables thermiques auprès des acteurs publics et privés de ce territoire en soutenant les filières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La biomasse (bois énergie, miscanthus, etc.)</li> <li>• La géothermie assistée par pompes à chaleur (sur nappe, sur sondes, sur eaux usées)</li> <li>• L'énergie solaire thermique</li> <li>• Les réseaux de chaleur associés</li> <li>• La méthanisation</li> </ul> <p>Le contrat permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aux 3 EPCI de mobiliser et mettre en synergie un grand nombre d'acteurs sur son territoire (collectivités, acteurs économiques, etc.);</li> <li>• d'apporter aux maîtres d'ouvrage une assistance technique, de la prise de décision jusqu'au suivi des installations, ainsi qu'un soutien financier des travaux;</li> <li>• d'impliquer les partenaires techniques (missions d'animation bois énergie ou géothermie, conseils en énergie partagés, agences locales de l'énergie, etc.) dans l'émergence et l'accompagnement des projets énergies renouvelables du territoire.</li> </ul> <p>Les interventions de la Banque des territoires dans le domaine des énergies renouvelables pourront utilement intégrées le futur contrat.</p>
Partenaires	ADEME, Banque des territoires
Financements mobilisables	ADEME, dans le cadre des différents appels à projets
Calendrier	<p>Réalisation d'une étude de préfiguration d'un CD ENR avant le 31/12/2022</p> <p>Elaboration et signature du contrat avant le 31/12/2023</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Nombre de projets portés</p> <p>Réduction des émissions de gaz à effet de serre (KgeqCO2) générée</p> <p>Réduction des consommations énergétiques (affiché en Kwhef/m<sup>2</sup>/an)</p>



## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Déploiement du programme alimentaire territorial

Axe stratégique n°1	Viser l'excellence énergétique et écologique
Objectif opérationnel n°1-4	Déploiement du Programme alimentaire territorial
Maître d'ouvrage	Les 3 EPCI
Description de l'objectif opérationnel	Emergence du programme alimentaire territorial à l'échelle des 3 intercommunalités du sud-ouest essonnien et mise en place des premières actions, en particulier autour de la restauration collective et du développement des "filières courtes de proximité"  En particulier, accompagnement des cressiculteurs pour l'obtention de la labellisation IGP du cresson de fontaine
Partenaires	EPCI et communes Association des cressiculteurs Etat
Financements mobilisables	Etat, dans le cadre du plan de relance et du dispositif spécifique des PAT
Calendrier	Sur la durée du CRTE
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'actions mises en place Nombre de producteurs locaux impliqués Nombre de repas servis à partir de produits locaux (tout ou partie) Nombre d'actions de valorisation des productions locales

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Restauration et valorisation des trames vertes, bleues et noires

Axe stratégique n°1	Viser l'excellence énergétique et écologique
Objectif opérationnel n°1-5	Restauration et valorisation des trames vertes, bleues et noires
Maître d'ouvrage	Communes, CA-CC et syndicats intercommunaux
Description de l'objectif opérationnel	Réalisation d'études stratégiques relatives aux trames vertes, bleues et noires afin d'identifier les potentialités de restauration et de valorisation de ces trames, en particulier dans l'optique des compensations environnementales nécessaires dans le cadre de projets d'aménagement Sur la base de ces études, réalisation d'opérations de restauration et de valorisation des trames, notamment en vue de lutter contre les discontinuités
Partenaires	Syndicats de rivières EPCI et communes Département (ENS) Etat ONF Agence de l'eau
Financements mobilisables	Agence de l'eau Département
Calendrier	Sur la durée du CRTE
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'études stratégiques réalisées Nombre d'opérations réalisées Nombre de km et de km <sup>2</sup> de trames bleues et vertes restaurées

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Zéro artificialisation nette

Axe stratégique n°1	Viser l'excellence énergétique et écologique
Objectif opérationnel n°1-6	Identification des zones susceptibles d'être utilisées dans le cadre de l'atteinte de l'objectif du « ZAN »
Maître d'ouvrage	Communes, CA-CC
Description de l'objectif opérationnel	Réalisation d'études en vue de recenser les zones considérées comme "dents creuses" (identification dans les PLU) destinées à l'habitat et au développement économique, ou pouvant faire l'objet de divisions parcellaires, permettant ainsi de servir de "réservoirs" aux acteurs locaux qui interviennent sur des opérations d'aménagement, dans le cadre de l'atteinte de l'objectif du "zéro artificialisation nette" (ZAN), en vue d'une application territorialisée et différenciée de l'objectif. A terme, instauration d'un observatoire du ZAN et suivi de l'artificialisation des sols et des friches
Partenaires	EPCI et communes EPFIF État Banque des territoires
Financements mobilisables	EPFIF CDC Biodiversité (appui réglementaire et achat de parcelles)
Calendrier	Sur la durée du CRTE
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'études stratégiques réalisées Nombre de zones identifiées et nombre d'hectares concernés par EPCI Nombre de zones ayant servi à des opérations de compensation et nombre d'hectares concernés par EPCI

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Développement de l'usage du vélo sur le Sud-Essonne (Plan vélo)

Axe stratégique n°2	Développer les mobilités transversales et douces
Objectif opérationnel n°2-1	Développement de l'usage du vélo sur le Sud-Essonne (Plan vélo)
Maître d'ouvrage	Communes et CA-CC
Description de l'objectif opérationnel	<p>Compte tenu de l'absence de continuité urbaine et de la distance entre les principales villes du sud ouest essonnien, le développement de l'usage du vélo porterait moins sur les trajets domicile-travail que sur des trajets de loisirs.</p> <p>Aussi, le déploiement du plan vélo portera principalement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la résorption des discontinuités des pistes cyclables ouvertes existantes ;</li><li>- la sécurisation des accès et des parcs de stationnement à proximité des gares et des établissements scolaires.</li></ul> <p>A noter que le décret n°2021-741 du 08 juin 2021 pris en application de l'art. L.1271-2 du code des transports relatif au stationnement sécurisé des vélos en gare concerne Étampes et Dourdan, avec respectivement au moins 70 et 20 places sécurisées.</p>
Partenaires	Etat CEREMA Département Région
Financements mobilisables	Département Région Etat (DSIL, dont DSIL exceptionnelle, DETR ; AP régional "aménagement cyclable" et AP "conduite active")
Calendrier	Sur la durée du CRTE
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de kilomètres de pistes créés Nombre de places de stationnement sécurisées créées

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Déploiement de bornes de recharge électrique

Axe stratégique n°2	Développer les mobilités transversales et douces
Objectif opérationnel n°2-2	Déploiement de bornes de recharge électrique
Maître d'ouvrage	Communes et CA-CC
Description de l'objectif opérationnel	Afin d'accompagner l'essor des véhicules électriques et hybrides, les collectivités installeront des bornes de recharge électrique dans les parcs de stationnement situés à proximité des gares, dans les centres-villes et les zones d'activité. Il pourra s'agir aussi bien de nouvelles bornes que de la modernisation de bornes existantes.
	<b>Cible attendue</b>  Installation de 30 bornes nouvelles à charge lente, normale ou rapide
Partenaires	Etat CEREMA ADEME Département Région
Financements mobilisables	Programme Advenir
Calendrier	Sur la durée du CRTE
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de bornes nouvelles installées, par typologie de lieux Nombre de bornes existantes rénovées, par typologie de lieux Nombre d'utilisateurs des bornes, par typologie de lieux

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Utilisation du foncier propriété de la SNCF autour des gares

Axe stratégique n°2	Développer les mobilités transversales et douces
Objectif opérationnel n°2-3	Utilisation du foncier propriété de la SNCF autour des gares, en vue de renforcer leur rôle de pôles d'échanges multimodaux et de permettre la renaturation des centres-villes
Maître d'ouvrage	CA/CC et communes
Description de l'objectif opérationnel	<p>La multimodalité des principales gares du sud-ouest essonnien est freinée par la présence de parcelles propriétés de la SNCF, partiellement utilisées.</p> <p>Or, l'usage d'une partie de ces parcelles permettrait de créer :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- des parcs de stationnement contenant des bornes de recharge électrique et des stationnements sécurisés pour les vélos ;</li><li>- des îlots de renaturation des centres-villes.</li></ul> <p>Des échanges seront donc menés avec la SNCF immobilier en vue d'optimiser, secteur par secteur, les parcelles utilisées et de permettre la création de parcs de stationnement.</p>
Partenaires	Etat SNCF immobilier
Financements mobilisables	
Calendrier	Sur la durée du CRTE
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Nombre de places de stationnements créés, par typologie de modes de transports</p> <p>Nombre de m<sup>2</sup> "renaturés"</p> <p>Nombre de m<sup>2</sup> "libérés" par SNCF immobilier</p> <p>Nombre d'usagers utilisateurs, par typologie de modes de transports, et évolution</p>

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Développement des pôles d'échanges multimodaux

Axe stratégique n°2	Développer les mobilités transversales et douces
Objectif opérationnel n°2-4	Développement des pôles d'échanges multimodaux
Maître d'ouvrage	CA/CC et communes
Description de l'objectif opérationnel	En vue d'accroître les mobilités transversales qui font défaut sur le Sud-Ouest essonnien et compte tenu de l'irrigation de la ligne du RER C sur le territoire, un travail spécifique sur le développement des pôles d'échanges multimodaux est entrepris.
Partenaires	Etat SNCF immobilier et SNCF Gare et connexions IdF Mobilités
Financements mobilisables	
Calendrier	Sur la durée du CRTE
Indicateurs d'évaluation proposés	Typologie et évolution de l'offre de services de mobilité disponibles autour des principales gares du RER du territoire Nombre d'usagers utilisateurs, par typologie de modes de transports, et évolution

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Identification du foncier d'entreprises et définition des parcours d'entreprises

Axe stratégique n°3	Mettre en place une stratégie de développement économique durable
Objectif opérationnel n°3-1	Identification du foncier d'entreprises et définition des parcours d'entreprises
Pilote/ Copilotes	DDT - EPCI
Description de l'objectif opérationnel	<p>En vue d'assurer l'identification des zones et des espaces susceptibles d'accueillir des entreprises et de leur proposer un parcours de résidentialisation, les actions suivantes seront mises en œuvre :</p> <p>=&gt; recensement du foncier disponible : centraliser les études CAESE-CCDH existantes et accompagner la CCEJR dans cet exercice (DDT), afin de disposer d'un panorama du foncier immédiatement disponible pour l'accueil des entreprises</p> <p>=&gt; recensement des friches industrielles, commerciales : l'EPFIF, application <i>cartofriches</i> du CEREMA et dispositif d'identification des friches (Institut Paris Région), Essonne développement, CMA, CCI pour l'industrie et les commerces</p> <p>=&gt; sensibiliser les maires sur les mutations agricoles, en lien avec la Chambre d'agriculture, le PNRGF et l'EPFIF</p> <p>=&gt; interrogation des entreprises par les développeurs économiques des EPCI, en lien avec la CCI et la CMA, en vue de connaître leurs besoins immobiliers immédiats et à venir.</p>
Partenaires	EPFIF, CCI, CMA, PNRGF, Chambre d'agriculture Banque des territoires, Cerema Essonne développement
Financements mobilisables	Banque des territoires : offre possible pour la maîtrise du foncier (prêts) État : appels à projet fonds friches, plan de relance
Calendrier	30/06/22
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Nombre d'entreprises contactées, de projets d'installations recensés/réalisés, de rencontres organisées, de guichet relance/entreprise organisés</p> <p>Nombre de m<sup>2</sup> de foncier identifié et utilisé</p> <p>Nombre de m<sup>2</sup> de friches reconvertis</p>

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Elaboration d'un schéma directeur de l'offre économique

Axe stratégique n°3	Mettre en place une stratégie de développement économique durable
Objectif opérationnel n°3-2	Élaboration d'un schéma directeur de l'offre économique
Pilote/ Copilotes	EPCI du Sud-Essonne
Description de l'objectif opérationnel	<p>En complément de l'identification du foncier disponible, il convient, par EPCI a minima, de construire une stratégie dans le domaine de l'offre économique en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- s'adapter aux besoins actuels et futurs des entreprises et de leurs employés</li><li>- anticiper les impacts des nouvelles technologies et process industriels (robotisation, automatisation de la mobilité, chaîne de valeur, développement du fret ferroviaire) sur le fonctionnement des entreprises mais aussi sur la forme des sites économiques</li><li>- faire du développement économique, et notamment des différents sites économiques, un vecteur d'amélioration de l'image de marque du Sud-Essonne</li></ul>
Partenaires	CCI, CMA, PNRGF, Chambre d'agriculture Banque des territoires Essonne développement
Financements mobilisables	Etat (FNADT)
Calendrier	31/12/22
Indicateurs d'évaluation proposés	

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Accompagnement des projets de redynamisation des centres- villes commerciaux

Axe stratégique n°3	Mettre en place une stratégie de développement économique durable
Objectif opérationnel n°3-3	Accompagnement des projets de redynamisation des centres-villes commerciaux
Pilote/ Copilotes	Villes concernées
Description de l'objectif opérationnel	La revitalisation des centres-villes commerciaux concerne en priorité les communes bénéficiant des dispositifs "action coeur de ville" et "petites villes de demain", autour des actions suivantes : - déclinaison d'une stratégie commerciale dans les communes bénéficiaires des programmes « action coeur de ville » et « petites villes de demain » - développement et accompagnement des projets de revitalisation commerciale : structuration des filières commerciales, boutique à l'essai, recrutement de manager de commerce, achats de fonds commerciaux, etc.
Partenaires	ANCT CMA et CCI Banque des territoires EPFIF Région
Financements mobilisables	Banque des territoires CCI Etat : DSIL, DETR, Appels à projets plan de relance ANCT : fonds de restructuration de 60 M€ pour soutenir l'immobilier commercial et artisanal dans les territoires fragiles
Calendrier	Début 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de projets portés Nombre de commerces maintenus Nombre de commerces créés

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Amplification des actions d'insertion professionnelle, en priorité à destination des jeunes

Axe stratégique n°3	Mettre en place une stratégie de développement économique durable
Objectif opérationnel n°3-4	Amplification des actions d'insertion professionnelle, en priorité à destination des jeunes sur le territoire
Pilote/ Copilotes	Service public de l'emploi, collectivités
Description de l'objectif opérationnel	=> organisation de « forums emplois » pour les jeunes et entreprises : renforcer les actions mises en place, sans oublier de promouvoir les métiers d'art et de l'agriculture (par exemple, lors de la journée européenne des métiers d'art)  => déclinaison du plan « 1 jeune, 1 solution » : promouvoir le dispositif auprès des entreprises, des acteurs économiques et des jeunes, réunir les élus pour les accompagner dans le recrutement de PEC et d'apprentis  => action sur les métiers en tension : les recenser, les faire connaître et trouver les formations adaptées
Partenaires	Missions locales (MLSE et ML3Vallées) Pôle emploi CFA AFPA EPCI
Financements mobilisables	Etat
Calendrier	Sur la durée du CRTE
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de jeunes en sortie positive Nombre d'évènements : forums journées découvertes Nombre de PEC et d'apprentis recrutés dans les collectivités locales

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Développer l'offre touristique et culturelle

Axe stratégique n°3	Mettre en place une stratégie de développement économique durable
Objectif opérationnel n°3-5	Appui aux démarches de développement de l'offre touristique et culturelle
Pilote/ Copilotes	Offices de tourisme
Description de l'objectif opérationnel	<p>Développer la politique touristique sur le territoire : axe transversal à travailler avec le CRTE CCVE/CC2V</p> <p>=&gt; appui aux projets de tourisme durable : vélo rail, Ferme du marais</p> <p>=&gt; réalisation d'un diagnostic relatif à l'hébergement touristique : l'offre est déjà recensée par Essonne Tourisme et les EPCI mais nécessite une mise à niveau partagée</p> <p>=&gt; détermination d'une stratégie touristique et culturelle, avec la mise en réseau des opérateurs du territoire</p> <p>=&gt; développement de l'offre culturelle : Microfolies, quartiers culturels créatifs</p> <p>=&gt; création de micro-folies dans les communes bénéficiant des programmes ACV et PVD</p>
Partenaires	Offices de tourisme PNRGF
Financements mobilisables	Etat : appels à projet (Microfolies, quartiers culturels créatifs), DETR DSIL ANCT DRAC Conseil départemental
Calendrier	Sur la durée du CRTE
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de projets mis en place Nombre de touristes accueillis par année (comparativement à 2019)

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Poursuite de l'accompagnement spécifique mis en place au profit des entreprises locales

Axe stratégique n°3	Mettre en place une stratégie de développement économique durable
Objectif opérationnel n°3-7	Poursuite de l'accompagnement spécifique mis en place au profit des entreprises locales
Pilote/ Copilotes	DDT - EPCI
Description de l'objectif opérationnel	=> poursuite du « guichet relance » et pérennisation d'un « guichet entreprises » : par la sous-préfecture, en lien avec les développeurs économiques des EPCI, la CCI et la CMA  => organisation de réseaux locaux inter-entreprises : poursuivre et amplifier les actions mises en place par les développeurs économiques des EPCI avec les réseaux et clubs d'entreprises
Partenaires	CCI, CMA EPCI
Financements mobilisables	État : plan de relance
Calendrier	Sur la durée du CRTE
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'entreprises contactées, de projets d'installations recensés/réalisés, de rencontres organisées, de guichet relance/entreprise organisés

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Projet d'insertion dans le domaine de l'aide à la personne

Axe stratégique n°3	Mettre en place une stratégie de développement économique durable
Objectif opérationnel n°3-6	Mise en place d'un projet d'insertion socio-professionnelle (ESS) dans le domaine de l'aide à la personne
Maître d'ouvrage	À déterminer
Description de l'objectif opérationnel	Création d'un projet d'insertion socio-professionnelle (économie sociale et solidaire) dans le domaine de l'aide à la personne, afin de répondre aux besoins en la matière sur le territoire du sud-ouest essonnien tout en favorisant l'insertion socio-professionnelle des habitants éloignés de l'emploi
Partenaires	État Département EPCI Structures d'aide à la personne du territoire AFPA Essonne développement
Financements mobilisables	État ARS Département EPCI
Calendrier	Début du projet pour l'année 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de personnes entrées dans le dispositif Nombre de personnes sortant sur un emploi pérenne dans le domaine de l'aide à la personne Nombre de personnes sortant sur un emploi pérenne dans le domaine de l'aide à la personne et recrutées par une structure sur le territoire du sud-ouest essonnien

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Finalisation du maillage des espaces « France services »

Axe stratégique n°4	Amplifier la cohésion sociale et territoriale
Objectif opérationnel n°4-1	Finalisation du maillage des espaces France services
Maître d'ouvrage	CCEJR et communes
Description de l'objectif opérationnel	Déploiement d'espaces France services sur la CCEJR (sites de Boissy sous Saint Yon, Etrechy et Lardy) et à Dourdan A moyen terme, mise en place d'un bus itinérant "France service"  <b>Cible attendue</b> Labellisation de Boissy sous Saint Yon, Etrechy et Dourdan, une antenne à Lardy
Partenaires	Etat Opérateurs de France services
Financements mobilisables	Etat - labellisation « France services »
Calendrier	31/12/22
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'espaces créés Typologie de services complémentaires proposés Fréquentation des espaces, par type de services et par type de publics

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Déploiement de tiers-lieux à haute offre de services

Axe stratégique n°4	Amplifier la cohésion sociale et territoriale
Objectif opérationnel n°4-2	Déploiement de tiers-lieux à haute offre de services
Maître d'ouvrage	CA et CC
Description de l'objectif opérationnel	<p>Déploiement de plusieurs tiers-lieux à haute offre de services, incluant a minima 3 modules parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- des espaces de travail</li><li>- une micro-folie</li><li>- un campus connecté</li><li>- une manufacture de proximité</li><li>- un espace France services (antenne d'un espace existant ou multi-sites).</li></ul> <p>Les tiers-lieux seront localisés de façon privilégiée dans des communes ayant une centralité avérée et accessible (notamment celles retenues au titre du programme "Petites Villes de Demain") et disposant de locaux de taille suffisante.</p> <p><b>Cible attendue</b></p> <p>3 sur le CRTE, dont 1 à Lardy</p>
Partenaires	Etat
Financements mobilisables	AMI Fabrique des territoires et AP Manufactures de proximité Appel à projets « micro-folies » Labellisation « France services » Région (dépenses d'investissement pour les tiers-lieux)
Calendrier	2022 et 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de tiers-lieux créés en 2022 et en 2023 Types de services proposés Fréquentation des tiers lieux, par type de services et par type de publics

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Déploiement de la télémédecine

Axe stratégique n°4	Amplifier la cohésion sociale et territoriale
Objectif opérationnel n°4-3	Déploiement des espaces de télémédecine
Maître d'ouvrage	Communes et CA-CC
Description de l'objectif opérationnel	
Partenaires	
Financements mobilisables	
Calendrier	Sur la durée du CRTE
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'espaces de télémédecine déployés Type de spécialités médicales proposées Nombre d'usagers bénéficiaires chaque année

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Développement de la pratique sportive

Axe stratégique n°4	Amplifier la cohésion sociale et territoriale
Objectif opérationnel n°4-5	Réalisation d'investissements en matière d'équipements sportifs en vue d'accroître l'offre sportive
Maître d'ouvrage	Communes et CA-CC
Description de l'objectif opérationnel	Réalisation d'investissements en matière d'équipements sportifs, en vue d'accroître l'offre sportive
Partenaires	État Département EPCI
Financements mobilisables	État Département Agence nationale du sport
Calendrier	Mise en oeuvre dans les 2 ans, avec notification des marchés avant la fin de l'année budgétaire
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'usagers supplémentaires bénéficiaires de l'équipement Nombre de sites concernés

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Développement des maisons sport-santé

Axe stratégique n°4	Amplifier la cohésion sociale et territoriale
Objectif opérationnel n°4-6	Développement des maisons sport-santé sur le sud-ouest essonnien
Maître d'ouvrage	CA-CC
Description de l'objectif opérationnel	A partir du projet de "maison sport-santé" porté par la CAESE, développement du dispositif à l'ensemble du sud-ouest essonnien, soit par l'extension géographique d'intervention du projet porté par la CAESE, soit par le portage d'un autre projet sur chaque EPCI (CCEJR et CCDH)
Partenaires	ARS Agence nationale du sport CPAM MSA Etat Département Professionnels de santé
Financements mobilisables	ARS Agence nationale du sport Etat Département
Calendrier	Sur la durée du CRTE
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de professionnels mobilisés Nombre de personnes prises en charge Nombre d'activités physiques exercées, par typologie Nombre de bilans de sortie du dispositif et résultats obtenus

## CRTE SUD-OUEST ESSONNIEN

### Expérimentation d'une offre de télémédecine « itinérante »

Axe stratégique n°4	Amplifier la cohésion sociale et territoriale
Objectif opérationnel n°4-4	Expérimentation d'une offre de télémédecine « itinérante »
Maître d'ouvrage	Communes et CA-CC
Description de l'objectif opérationnel	
Partenaires	
Financements mobilisables	
Calendrier	Sur la durée du CRTE
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de créneaux proposés (et en heures) Type de spécialités médicales proposées Nombre d'usagers bénéficiaires chaque année

## Actions-cibles du CRTE Sud-Ouest essonnien

Axes stratégiques du CRTE	Numéros d'objectifs opérationnels	Objectifs opérationnels	Cibles	Indicateurs	Partenaires
Viser l'excellence écologique et énergétique	1-1	Rénovation énergétique des bâtiments publics	cible minimale d'un taux d'économie d'énergie de 35% en Kwhef/m <sup>2</sup> /an (par rapport aux estimatifs 2015)	Impact du projet sur le budget de fonctionnement Réduction des émissions de gaz à effet de serre (KgeqCO2) générée Réduction des consommations énergétiques (affiché en Kwhef/m <sup>2</sup> /an et en €/m <sup>2</sup> /an) Nombre de bâtiments concernés Nombre d'usagers concernés	ALEC et PNRFG : état des lieux, analyses des mesures et bilans, stratégie globale de performance Banque des territoires : élaboration des plans d'actions et de la programmation des travaux
	1-2	Passage en led de l'éclairage public	cible minimale d'un taux d'économie d'énergie de 45% en Kwhef/m <sup>2</sup> /an (par rapport aux estimatifs 2015)	Impact du projet sur le budget de fonctionnement Réduction des émissions de gaz à effet de serre (KgeqCO2) générée Réduction des consommations énergétiques (affiché en Kwhef/an et en €/an) Nombre d'éclairages concernés Nombre d'habitants concernés	ALEC et PNRFG : état des lieux, analyses des mesures et bilans, stratégie globale de performance Banque des territoires : élaboration des plans d'actions et programmation des travaux
	1-3	Elaboration et mise en œuvre d'un contrat de développement des énergies renouvelables	Réalisation d'une étude de préfiguration d'un CD ENR avant le 31/12/2022 Elaboration et signature du contrat avant le 31/12/2023	Nombre de projets portés Réduction des émissions de gaz à effet de serre (KgeqCO2) générée Réduction des consommations énergétiques (affiché en Kwhef/m <sup>2</sup> /an et en €/m <sup>2</sup> /an) Nombre d'habitants concernés	ADEME, Banque des territoires
	1-4	Déploiement du programme alimentaire territorial		Nombre d'actions mises en place Nombre de producteurs locaux impliqués Nombre de repas servis à partir de produits locaux (tout ou partie) Nombre d'actions de valorisation des productions locales	EPCI et communes Association des cressiculteurs Etat
	1-5	Restauration et valorisation des trames bleues, vertes et noires		Nombre d'études stratégiques réalisées Nombre d'opérations réalisées Nombre de km et de km <sup>2</sup> de trames bleues et vertes restaurées	Syndicats de rivières EPCI et communes Département (ENS) Etat ONF Agence de l'eau
	1-6	Identification des zones susceptibles d'être l'objet d'un recyclage ou d'une optimisation (notamment dans le cadre du fonds friches)		Nombre d'études stratégiques réalisées Nombre de zones identifiées et nombre d'hectares concernés par EPCI Nombre de zones ayant servi à des opérations de compensation et nombre d'hectares concernés par EPCI	EPCI et communes EPFIF Etat Banque des territoires
Développer les mobilités transversales et douces	2-1	Développement de l'usage du vélo sur le sud-Essonne (Plan vélo)	- résorption des discontinuités des pistes cyclables ou vertes existantes - sécurisation des accès et des parcs de stationnement à proximité des gares et des établissements scolaires	Nombre de kilomètres de pistes créés Nombre de places de stationnement sécurisées créées	Etat CEREMA Département Région
	2-2	Déploiement de bornes de recharge électrique	30 nouvelles bornes, à charge lente, normale ou rapide	Nombre de bornes nouvelles installées, par typologie de lieux Nombre de bornes existantes rénovées, par typologie de lieux Nombre d'utilisateurs des bornes, par typologie de lieux	Etat CEREMA ADEME Département Région
	2-3	Utilisation du foncier propriété de la SNCF autour des gares, en vue de renforcer leur rôle de pôles d'échanges multimodaux et de permettre la renaturation des centres-villes		Nombre de places de stationnements créés, par typologie de modes de transports Nombre de m <sup>2</sup> « renaturés » Nombre de m <sup>2</sup> "libérés" par SNCF immobilier Nombre d'usagers utilisateurs, par typologie de modes de transports, et évolution	Etat SNCF immobilier
	2-4	Développement des pôles d'échanges multimodaux		Typologie et évolution de l'offre de services de mobilité disponibles autour des principales gares du RER du territoire Nombre d'usagers utilisateurs, par typologie de modes de transports, et évolution	Etat SNCF immobilier et SNCF Gare et connexions IdF Mobilités

Calendrier
Sur la durée du CRTE
Sur la durée du CRTE
31/12/2023 pour la signature
Sur la durée du CRTE

## Actions-cibles du CRTE Sud-Ouest essonnien

Mettre en place une stratégie de développement économique durable	3-1	Identification du foncier d'entreprises et définition des parcours d'entreprises		Nombre d'entreprises contactées, de projets d'installations recensés/ réalisés, de rencontres organisées, de guichet relance/entreprise organisés Nombre de m <sup>2</sup> de foncier identifié et utilisé Nombre de m <sup>2</sup> de friches reconverties	EPFIF, CCI, CMA, PNRGF, Chambre d'agriculture Banque des territoires, Cerema Essonne développement
	3-2	Elaboration d'un schéma directeur de l'offre économique	Réalisation du schéma avant la fin de l'année 2022		CCI, CMA, PNRGF, Chambre d'agriculture Banque des territoires Essonne développement
	3-3	Accompagnement des projets de redynamisation des centres-villes commerciaux		Nombre de projets portés Nombre de commerces maintenus Nombre de commerces créés	ANCT CMA et CCI Banque des territoires EPFIF Région
	3-4	Amplification des actions d'insertion professionnelle, en priorité à destination des jeunes		Nombre de jeunes en sortie positive Nombre d'événements : forums journées découvertes Nombre de PEC et d'apprentis recrutés dans les collectivités locales	Missions locales (MLSE et ML3Vallées) Pôle emploi CFA AFPA EPCI
	3-5	Appui aux démarches de développement de l'offre touristique et culturelle		Nombre de projets mis en place Nombre de touristes accueillis par année (comparativement à 2019)	Offices de tourisme PNRGF
	3-6	Mise en place d'un projet d'insertion socio-professionnelle (ESS) dans le domaine de l'aide à la personne		Nombre de personnes entrées dans le dispositif Nombre de personnes sortant sur un emploi pérenne dans le domaine de l'aide à la personne Nombre de personnes sortant sur un emploi pérenne dans le domaine de l'aide à la personne et recrutées par une structure sur le territoire du sud-ouest essonnien	Etat Département EPCI Structures d'aide à la personne du territoire AFPA Essonne développement
	3-7	Poursuite de l'accompagnement spécifique mis en place au profit des entreprises locales		Nombre d'entreprises contactées, de projets d'installations recensés/réalisés, de rencontres organisées, de guichet relance/entreprise organisés	CCI, CMA EPCI
	4-1	Finalisation du maillage des espaces France services sur le Sud-Essonne	Labellisation de Boissy sous Saint Yon, Etrechy et Dourdan, une antenne à Lardy	Nombre d'espaces créés Typologie de services complémentaires proposés Fréquentation des espaces, par type de services et par type de publics	Etat Opérateurs de France services
Amplifier la cohésion sociale et territoriale	4-2	Déploiement de tiers-lieux à haute offre de services	3 sur le CRTE, dont 1 à Lardy	Nombre de tiers-lieux créés en 2022 et en 2023 Types de services proposés Fréquentation des tiers lieux, par type de services et par type de publics	Etat
	4-3	Déploiement d'espaces de télémédecine		Nombre d'espaces de télémédecine déployés Type de spécialités médicales proposées Nombre d'usagers bénéficiaires chaque année	
	4-4	Expérimentation d'une offre de télémédecine « itinérante »		Nombre de créneaux proposés (et en heures) Type de spécialités médicales proposées Nombre d'usagers bénéficiaires chaque année	
	4-5	Réalisation d'investissements en matière d'équipements sportifs en vue d'accroître l'offre sportive		Nombre d'usagers supplémentaires bénéficiaires de l'équipement Nombre de sites concernés	Etat Département EPCI
	4-6	Développement des maisons sport-santé sur le sud-ouest essonnien	3 sur le CRTE	Nombre de professionnels mobilisés Nombre de personnes prises en charge Nombre d'activités physiques exercées, par typologie Nombre de bilans de sortie du dispositif et résultats obtenus	ARS Agence nationale du sport CPAM MSA Etat Département Professionnels de santé

## Actions-cibles du CRTE Sud-Ouest essonnien

30/06/22
31/12/22
Sur la durée du CRTE
Sur la durée du CRTE
Sur la durée du CRTE
Début du projet pour l'année 2023
Sur la durée du CRTE
31/12/22
2022 et 2023
Sur la durée du CRTE

## Plan de relance sur le sud-ouest essonnien

Dispositifs	Bénéficiaire	Description Projet	Montant accordé	Ville
AAP Industrie - Aéro	CHELTON ANTENNAS	Créer une ligne pilote pour la production de nouvelles antennes intégrées en série, permettant de réduire les perturbations aérodynamiques et donc de contribuer à la baisse de l'empreinte carbone.	440 953 €	Dourdan
	ITC ELASTOMERES	Investir dans la numérisation des flux d'informations et dans une presse industrielle grandes pièces, afin d'optimiser la productivité, augmenter les capacités de production, adresser de nouveaux marchés et réduire l'impact écologique de l'entreprise.	200 000 €	Angerville
	L'Union des Forgerons	Moderniser ses outils de production.	800 000 €	Le Mérévillois
	Senior Calorstat	Relocalisation d'une partie de sa production.	504 000 €	Dourdan
AAP Industrie - Territoires d'industrie	Japell	Projet industriel reposant sur l'acquisition d'un équipement de production de nouvelle génération, une presse de "marquage à chaud". Cet investissement permettant d'augmenter notre capacité de production, de maintenir les emplois dans le Sud Essonne, de renforcer notre positionnement dans le segment du Luxe/haute de gamme et d'améliorer notre performance sociétale et environnementale. D'autres actions viennent compléter notre projet : une Certification Origine France Garantie	280 000 €	Pussay
	Joulin	Le projet a pour objectif l'augmentation de la capacité de production du site d'Etampes afin d'éviter le transfert de l'activité aux USA.	240 000 €	Etampes
	Faurecia	Projet « DECORE » : L'entreprise Faurecia, en partenariat avec le constructeur automobile Renault et le CEA, souhaite à travers ce projet, décarboner l'habitacle intérieur du véhicule de demain en développant de nouvelles technologies moins émettrices de CO2 et plus durables. L'objectif du projet est notamment de travailler sur la diminution de l'empreinte carbone lors de la phase de fabrication de certains composants et sur leur allégement grâce à l'emploi de matériaux plus responsables (matières premières recyclées ou recyclables, incorporation de matières vénérables, etc.)	5 500 000 €	Brières-les-Scellés
Guichet industrie du futur	ETUDES ET TRANSFORMATIONS DE METAUX	Projet de presse plieuse à commande numérique avec automatisation de la correction d'angle	113 350 €	Etampes
	GROUPE SID	Élargir le parc machines en qualité, réactivité et productivité avec un centre d'usinage 5 axes.	137 036 €	Dourdan
	JOULIN AERO DISTRIBUTION	Logiciel Solidworks pour utilisation en réseau Logiciel Visualize (3d)	6 173 €	Etampes
	JOULIN AERO DISTRIBUTION	Achat d'une licence du logiciel Solidworks	2 000 €	Etampes
	JOULIN AERO DISTRIBUTION	Licence du mondule international de l'ERP GP9000	1 656 €	Etampes
	LABORATOIRE CHARMEUX	Matériel pour impression 3D avec traitement des scans dentaires.	9 209 €	Etampes
	Ebene Agencement	Scie horizontale automatisée	23 018 €	Etréchy
	MECANALU	Acquisition d'un ERP intégrant une GPAO, un configurateur de produits et un calcul des besoins	9 730 €	DOURDAN
Chèque relance export	2 bénéficiaires	Chèque Relance Export	975 €	Corbeuse
			902 €	Brières-les-Scellés
AAP Alimentation locale et solidaire	Société JDP service Le Haricot Magique	Création d'un commerce ambulant autour de la commune	25 120 €	Les Granges-le-Roi
AAP Vélo ADEME	Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix	Réalisation d'un schéma directeur de développement des mobilités douces		Multiple
Économie circulaire	COMMUNAUTE COMMUNES ENTRE JUINE RENARDE	Biodéchets : Etude préalable sur le tri à la source des biodéchets et la tarification incitative	13 370 €	Etréchy
Aide à la relance de la construction durable	Commune de Bouville		9 000 €	Bouville
	Commune de Dourdan		9 800 €	Dourdan
	Commune d'Etampes		123 360 €	Etampes
	Commune de Saint-Chéron		6 200 €	Saint-Chéron
	CHACHIGNON		16 000 €	Saint-Cyr-la-Rivière
	GAEC RECONNU DE LA		5 400 €	Saclas
	EARL LA CROIX DANCE		16 000 €	Bouville
	CUMA DE MARCHAIS		75 000 €	Boutigny-sur-Essonne
	EARL SEJOURNE		14 309 €	Blandy

**Plan de relance sur le sud-ouest essonnien**

Agro-équipement	EARL MARCILLE	12 755 €	Orveau	
	EARL DE FOREMONT	16 000 €	Orveau	
	SCEA COUVRET	16 000 €	Monnerville Congerville- Thionville	
	EARL PELE-PAILLET	15 477 €	Mérobert	
	EARL LEJARS	10 315 €	Mérobert	
	EARL HARRAU LAUREN	1 501 €	Mérobert	
	EARL DE L'HUMERY-POY	7 840 €	Etampes	
	CHEVALLIER	13 920 €	Chalo-Saint-Mars	
	EARL D'HEROUVILLE	16 000 €	Authon-la-Plaine	
	DU SAUT DU LOUP	12 760 €	Roinvilliers	
	JUBERT	16 000 €	Plessis-Saint- Benoist	
	EARL BORDERIEUX	9 600 €	Le Mérévillois	
	EARL POURADIER	10 000 €	Morigny-Champigny	
	FERME DES GRAINS D'OR ETAMPES	15 369 €	Etampes	
	EARL DUCLOUP	14 000 €	Morigny-Champigny	
	GARANCE	12 929 €	Abbeville-la-Rivière	
	THEET	13 124 €	Brouy	
	HERVE	16 000 €	Richarville	
	MICHAUT	11 590 €	Etampes	
	SCEA NONCERVE	9 840 €	Orveau	
	SCEA DU SEQUOIA	5 840 €	Bouville	
	EARL LES BRUYERES	15 466 €	Le Val-Saint- Germain	
	EARL DUPUY	2 144 €	Ormoy-la-Rivière	
	EARL FAUQUET	16 000 €	Authon-la-Plaine	
	EARL GUERTON ET LIENARD	16 000 €	Abbeville-la-Rivière	
	EARL LES GRANDES VIGNES	9 464 €	Saint-Escobille Congerville- Thionville	
	EARL BENOIST	14 829 €	Saint-Escobille	
	CUMA VITICULTEURS	12 560 €	Saint-Escobille	
	EARL LA SABLONNIERE	1 212 €	Les Granges-le-Roi	
	EARL GUYOT	12 030 €	Mondeville Congerville- Thionville	
	PETIT	20 000 €	Chigneville- Thionville	
	EARL DU HAYE	16 000 €	Pussay	
	EARL LE POINT DU JOUR	12 350 €		
Rénovation thermique bâtiments de l'État	Multi-occupants	Suppression de l'installation de chauffage au fioul domestique (FOD)	560 000 €	Souzy-la-Briche
	AFPA	Remplacement des chaudières de la chaufferie du bâtiment/Peinture/Installation de bornes électriques	478 900 €	Lardy
	Sous-préfecture	Installation de pots à boue	11 796 €	Etampes
Chèque numérique	4 bénéficiaires	2 000 €	ANGERVILLE	
	1 bénéficiaire	500 €	AUVERS-SAINT-GEORGES	
	1 bénéficiaire	500 €	BAULNE	
	3 bénéficiaires	1 500 €	Boissy-la-Rivière	
	1 bénéficiaire	500 €	BOISSY-SOUS-SAINTE-YON	
	2 bénéficiaires	1 000 €	BOURAY-SUR-JUINE	
	1 bénéficiaire	500 €	BOUTERVILLIERS	
	2 bénéficiaires	1 000 €	BOUVILLE	
	2 bénéficiaires	1 000 €	Brières-les-Scellés	
	3 bénéficiaires	1 500 €	HALO-SAINT-MARS	
	1 bénéficiaire	500 €	CHAMARANDE	
	1 bénéficiaire	500 €	CHATIGNONVILLE	
	2 bénéficiaires	1 000 €	CORBREUSE	
	19 bénéficiaires	9 500 €	DOURDAN	
	27 bénéficiaires	13 500 €	ETAMPES	
	9 bénéficiaires	4 500 €	Etréchy	
	6 bénéficiaires	3 000 €	JANVILLE-SUR-JUINE	
	5 bénéficiaires	2 500 €	LARDY	
	4 bénéficiaires	2 000 €	Le Mérévillois	
	1 bénéficiaire	500 €	LE VAL-SAINT-GERMAIN	
	2 bénéficiaires	1 000 €	LES GRANGES-LE-ROI	
	1 bénéficiaire	500 €	MAUCHAMPS	
	1 bénéficiaire	500 €	Mérobert	

## Plan de relance sur le sud-ouest essonnien

	6 bénéficiaires	3 000 €	MORIGNY-CHAMPIGNY	
	1 bénéficiaire	500 €	Ormoy-la-Rivière	
	3 bénéficiaires	1 500 €	PLESSIS-SAINT-BENOIST	
	1 bénéficiaire	500 €	PUSSAY	
	1 bénéficiaire	500 €	SACLAS	
	3 bénéficiaires	1 500 €	Saint-Chéron	
	1 bénéficiaire	500 €	SAINT-ESCOBILLE	
	1 bénéficiaire	500 €	Saint-Sulpice-de-Favières	
	1 bénéficiaire	500 €	SERMAISE	
	1 bénéficiaire	500 €	VALPUISEAUX	
	1 bénéficiaire	500 €	VILLENEUVE-SUR-AUVERS	
	Commune de Torfou	Dispositif SNEE	2 544 €	
	Commune de Boissy-la-Rivière	Dispositif SNEE	2 555 €	
AAP Socle numérique dans les écoles élémentaires	Commune de Villeconin	Dispositif SNEE	2 560 €	
	Commune de Saint-Cyr-la-Rivière	Dispositif SNEE	5 125 €	
	Commune de Chamarande	Dispositif SNEE	5 230 €	
	Commune de Souzy-la-Briche	Dispositif SNEE	5 360 €	
	Commune de Auvers-Saint-Georges	Dispositif SNEE	8 050 €	
	Commune de Breux-Jouy	Dispositif SNEE	8 060 €	
	Commune de Corbreuse	Dispositif SNEE	8 570 €	
	Commune de Janville-sur-Juine	Dispositif SNEE	10 130 €	
	Commune de Saclas	Dispositif SNEE	12 017 €	
	Commune de Saint-Chéron	Dispositif SNEE	16 316 €	
	Commune de Etréchy	Dispositif SNEE	19 067 €	
	Commune de Le Mérévillois	Dispositif SNEE	26 710 €	
	Commune de Mornigny-Champigny	Dispositif SNEE	28 550 €	
	Commune de Lardy	Dispositif SNEE	29 613 €	
	Commune de Etampes	Dispositif SNEE	32 571 €	
	Commune de Dourdan	Dispositif SNEE	32 730 €	
	Commune de Angerville	Dispositif SNEE	33 600 €	
Conseillers numériques France Services	Etampes	1 conseiller numérique attribué		Etampes
AAP Transformation numérique des collectivités territoriales	Saint-Hilaire	Abonnement à PanneauPocket, système d'alerte et d'information des habitants	260 €	
Crédits Conseil National du Livre pour l'aide aux Communautés Locales à l'achat de livres pour les médiathèques.	ENTRE JUINE ET RENARDE	Achat de livres pour médiathèque	2 550 €	
Aide exceptionnelle aux librairies	Le temps retrouvé	Aide exceptionnelle aux librairies	4 423 €	DOURDAN
DSIL Relance 2020	Saint-Yon	Travaux de rénovation thermique au sein de l'école primaire : remplacement du système de chauffage avec l'installation de deux chaudières à condensation au gaz naturel, pose d'un faux plafond et réfection des sols et création d'un local de stockage à l'extérieur	28 619 €	Saint-Yon
	Syndicat Intercommunal Regroupement Pédagogique de la Vallée de L'Eclimont (SIRPVE)	Restructuration et extension du groupe scolaire selon la certification HQE et conforme à la RT 2012, situé rue de la République à Boissy-la-Rivière : réalisation des travaux d'isolation extérieure et intérieure, réalisation d'une charpente en bardage bois et zinc, pose des menuiseries extérieures et installation d'un système de chauffage électrique	200 000 €	Boissy-la-Rivière
DSIL Relance 2021	Breux-Jouy	Création d'une liaison douce reliant le bourg à la gare (590m)	300 000 €	Breux-Jouy
	CCEJR	Réhabilitation de l'ancienne halle SNCF, située à proximité de la gare SNCF de Bouray, pour accueillir notamment un tiers-lieux et un espace France services	720 044 €	Lardy
	Authon-la-Plaine	Rénovation de l'église Saint Aubin (inscrite aux Monuments historiques)	300 000 €	Authon-la-Plaine
	Chalou-Moulineux	Pose de tirants et reprise des fondations du mur nord de l'église Saint Aignan (inscrite aux Monuments historiques)	135 000 €	Chalou-Moulineux

**Plan de relance sur le sud-ouest essonnien**

	CAESE	Restauration des façades et couvertures de l'Hôtel Diane de Poitiers (patrimoine classé)	457 000 €	Etampes
DSIL Rénovation thermique 2021	Angerville	Rénovation énergétique du groupe scolaire d'Angerville	725 000 €	Angerville
	Etrechy	Rénovation thermique de logements communaux : isolation et toiture	175 000 €	Etréchy
	CCEJR	Requalification thermique du centre de loisirs Les Vigneaux à Etrechy (isolation intérieure et extérieure, chauffage)	175 000 €	Etréchy
	CCDH	Création d'un Pôle de la Petite Enfance à Dourdan : travaux énergétiques sur bâtiment existant	162 000 €	Dourdan
	Dourdan	Rénovation thermique de tous les groupes scolaires	450 000 €	Dourdan
	Mauchamps	Isolation de la mairie	100 000 €	Mauchamps
	Saint-Yon	Rénovation énergétique de l'école	165 453 €	Saint-Yon
	LES RESTAURANTS DU COEUR	CENTRE ITINERANT ESSONNE RURALE	47 000 €	
Soutien aux opérateurs nationaux de création	FARINE DE FROMENT	Plan pour la relance du secteur vivant musical / 4. Tiers-lieux, AFA, coproductions, coopérations : projets liés aux tiers-lieux et AFA, portant un projet musical significatif et fortement impacté par la crise	20 000 €	Le Mérévillois
Amélioration des abattoirs & protection animale	CARA-PATTES		7 296 €	Dourdan
Sport - Rénovation énergétique des équipements sportifs	Commune d'Etréchy	Isolation et toiture du gymnase COSEC	175 000 €	Etréchy